



Locataire et les personnes vivant dans le foyer

Par **mabou**, le **23/04/2009** à **01:48**

Bonjour,

j'ai pris en charge une étudiante c c d elle figure dans mes impôts c'est pour lui permettre d'avoir ses papiers elle n'habite pas avec moi mais je cru bien faire de le rajouter comme quoi elle habite avec moi dans le questionnaire du bailleur puisque je devais lui envoyer les photocopies de mes impôts maintenant le bailleur me réclame le rattachement fiscal de cette jeune fille question si vous prenez une personne en charge est-ce obligatoire qu'elle habite avec vous 2 question à quoi sert l'article 9 du code civil si je dois transmettre à mon bailleur tout ce qui se passe chez moi